

Image not found or type unknown



Annulation de nationalité française

Par **veronika51**, le **31/03/2013 à 09:50**

Bonjour comment faire pour annuler la nationalité française. De mon mari car je crois qu'il sait marie juste pour les papiers **merci**

Par **amajuris**, le **31/03/2013 à 10:00**

bjr,rnsi c'est seulement si vous croyez cela va être difficile.rndéchoir une personne de sa nationalité française ne se fait pas sur de simples présomptions, il faut des faits graves (article 25 du code civil).rncdt